



Master Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Information et communication. 2017, Université de Lorraine. hceres-02028755

HAL Id: hceres-02028755

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028755>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Information et communication

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Information et communication* évalué est une mention qui rassemble quatre spécialités, réparties sur deux sites géographiques : Nancy et Metz. *Stratégie et conseil en communication* et *Documentation numérique* à Nancy ; *Création de projets numériques* et *Journalisme et médias numériques* à Metz. Le dénominateur commun est le numérique que partagent trois des quatre parcours concernés. Cette mention est issue d'une profonde recomposition de sept anciennes formations qui existaient préalablement à la fusion des universités de Nancy et de Metz en Grand Établissement Université de Lorraine (UL). Certains parcours ont donc été redéfinis, d'autres ont été créés à cette occasion. Entre les créations et les réorganisations, les quatre parcours présentent donc des anciennetés variables. Cette mention prolonge une licence *Information-communication* qui a elle-même été réorganisée. L'une des particularités de cette mention est de rassembler et de coordonner des parcours situés sur deux sites qui portent encore des pratiques et des « cultures » différentes.

Analyse

Objectifs

Les objectifs, pour l'ensemble de la mention, restent très généraux et encore un peu flous (« offrir un choix de formations couvrant les principaux secteurs du champ de l'information-communication »). Ce manque de précision est certainement à mettre en rapport avec la forte spécialisation de chacune des spécialités qui ne permet peut-être pas d'afficher des objectifs de mention plus précis autre que l'articulation de la recherche avec la professionnalisation. En revanche, les objectifs sont très clairement annoncés pour chacune des spécialités articulés autour d'un facteur (presque) commun : le numérique. La mention, à travers l'entrecroisement de ses quatre spécialités, entend, d'une part, couvrir l'ensemble du champ disciplinaire et des pratiques de l'information, de la communication et du numérique et, d'autre part, fonder la formation sur une assise analytique et critique de la communication par les apports de la recherche.

Elle vise aussi clairement les débouchés professionnels bien précis et très spécialisés ainsi que l'insertion, sans négliger la poursuite d'études en troisième cycle par des enseignements d'initiation à la recherche. Sur ce point, la mention peine à conduire des étudiants en doctorat malgré l'accent mis sur la recherche dans les enseignements au cours des deux années. Les compétences personnelles et professionnelles attendues à l'issue de chaque parcours sont claires et cohérentes avec les besoins professionnels (adéquation entre les enseignements de la maquette, les objectifs exposés et les compétences et métiers répertoriés sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, RNCP).

Organisation

La mention *Information et communication* de l'Université de Lorraine est une création du dernier contrat quadriennal qui recouvre quatre spécialités répartis sur deux sites géographiques : *Stratégie et conseil en communication, Documentation numérique* (Nancy) ; *Création de projets numériques* et *Journalisme et médias numériques* (Metz). Ces spécialités sont issues de la refonte d'anciennes spécialités en information/communication sur les sites de Metz et Nancy.

L'inscription des spécialités est clairement établie, lisible et cohérente relativement aux objectifs de chacune. Le dossier montre une attention particulière de l'équipe de gouvernance pour rapprocher les quatre parcours et proposer une mention cohérente autour du socle commun du numérique, même si la spécialité *Stratégie et conseil en communication*, héritée de l'ancienne offre de formation, reste encore en marge du numérique. Cette situation est bien prise en compte par l'équipe qui manifeste le souhait d'intégrer une dimension numérique plus importante dans ce parcours.

La cohérence souhaitée est affichée par la constitution d'un tronc commun de trois unités d'enseignement (UE) entre les quatre parcours (chacune ayant deux UE spécifiques). On remarque que le contenu du tronc commun reste général et porte encore peu sur les fondements de l'information/communication puisque cette disposition se structure principalement autour des enseignements de la méthodologie de recherche, des pratiques professionnelles, du stage, de l'anglais, etc. Si les intitulés des UE communes sont semblables, on remarque également, dans le détail, que les différents parcours introduisent des particularités (intitulés et contenus de cours différents, ajout de cours, variation des volumes horaires, etc.)

Malgré un évident souci de cohérence entre les parcours et les enseignements des spécialités, quelques éléments de l'organisation restent flous. D'abord, le dossier ne précise pas comment s'organise concrètement l'enseignement des UE communes, l'organisation des examens, les modalités et l'harmonisation des évaluations ainsi que la tenue des jurys entre les parcours et les sites de Metz et Nancy. Ensuite, les modalités de recrutement en première année de master (M1) restent disparates (entre sélection et accès de droit) selon les spécialités, révélant une grande amplitude des effectifs d'un parcours à l'autre avec d'inévitables difficultés d'accueil. Les contraintes inhérentes aux sites comme aux fortes spécialisations des parcours complexifient la lecture et la compréhension inter-parcours. Les liens ou les passerelles entre les parcours autour du « cœur de domaine », l'information/communication, restent peu visibles. Un renforcement par mutualisation de compétences inter-parcours autour, par exemple, des projets pourrait favoriser une clarification.

La structure, par cette sectorisation, est très lisible et le niveau de spécialisation est très élevé. Les intitulés de spécialités, contrairement à ce qui est pointé dans le rapport d'autoévaluation comme une limite, permettent une bonne compréhension de ces spécialités. Les enseignements sont dans chaque parcours cohérents et pertinents au regard des objectifs professionnels visés mais ils pourraient constituer une contrainte aux réorientations ou passerelles d'un parcours à l'autre dans la mention même (voir *infra*). Cette organisation fortement sectorisée et la part relativement faible de tronc commun semblent concrétiser le projet annoncé dans le dossier de transformer, pour le prochain contrat, chaque spécialité en une mention afin de renforcer la visibilité. A la lecture du dossier, chaque parcours semble déjà fonctionner ainsi de manière assez autonome.

Si la répartition géographique des parcours (deux à Metz, deux à Nancy) est claire, elle montre néanmoins des disparités, certainement liées aux spécialités, aux spécificités locales, aux besoins de formation comme aux effectifs : le volume horaire des parcours, selon les sites, est variable et absolument pas harmonisé. Nous relevons un écart important entre les deux sites (allant presque du simple au double) : par exemple en M1, 1357 heures équivalent travaux dirigés (EQTD) pour Metz, contre 749 pour Nancy (qui compte pourtant le parcours qui a le plus grand nombre d'étudiants). Les répartitions horaires varient ensuite selon les parcours de 223 heures pour la spécialité de deuxième année de master (M2) *Documentation numérique*, à 400 heures pour le M2 *Création de projets numériques*. Si l'offre de formation peut-être variable selon les spécificités, ces écarts s'avèrent très importants et surtout ne sont pas expliqués ni analysés.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Information-communication* est la seule au niveau master de la région Grand-Est et se positionne comme complémentaire aux autres formations du champ. Elle est rattachée au centre de recherche sur les médiations (CREM - Metz) et à l'école doctorale Fernand Braudel. Interdisciplinaire et appartenant au champ *Sciences humaines et sociales (SHS)*, elle semble s'inscrire dans son environnement immédiat. Le dossier montre une réflexion sur son positionnement dans son environnement régional par rapport à des formations en communication proposées par d'autres universités dans le grand Est de la France, mettant en évidence une offre de formation différenciée. Une distinction mise en avant dans le dossier pour l'ensemble de la mention est une articulation entre professionnalisation et recherche qui, à bien des égards, n'est pas (n'est plus) aussi différenciante. Cette préoccupation s'avère en effet de plus en plus commune dans le domaine de l'information/communication à ce niveau d'étude par une imbrication plus étroite des orientations professionnelles avec des contenus des méthodes de recherche. Précisons toutefois qu'une spécialité, *Documentation numérique*, ne semble pas avoir fait l'objet d'une réflexion sur son positionnement dans l'espace de formation régional. Le dossier souligne également que la formation de spécialité « communication stratégique et relations publiques en Europe », offerte par le centre Européen sur le site de Nancy, est perçue comme « concurrentielle » du parcours *Stratégie et conseil en communication* dans le sens où l'intitulé brouillerait le message pour les étudiants. Outre un possible changement d'intitulé, le flux important d'étudiants semble indiquer que cette proximité ne constitue pas un problème important de visibilité ni de reconnaissance.

Pour le parcours *journalisme et médias numériques*, la concurrence est composée des écoles de journalisme et sa différenciation tient au fait que l'offre soit proposée, ici, au niveau universitaire dans une mention *Information et communication*. Néanmoins le projet de certification du diplôme nécessiterait, à terme, de se démarquer davantage de la concurrence des écoles de journalisme à la fois pour les étudiants souhaitant rejoindre la formation mais aussi pour les employeurs des futurs diplômés.

La mention montre également une bonne implantation dans le tissu socio-économique local (étendu jusqu'au Luxembourg) avec une politique active de partenariats et de conventions. La nature des organismes partenaires est également variée : secteur public/privé, associatif, industriel, culturel, médiatique. Les partenariats socio-économiques se concrétisent sous différentes formes : projets commandités, contrats d'alternance, interventions de professionnels (avec des institutions, des entreprises, des associations de professionnels). Le détail des conventions existantes montre une grande disparité dans la politique (et le dynamisme) des partenariats entre parcours, certains ayant noué de nombreuses attaches et d'autres nettement moins. Si *Stratégies et conseil en communication* compte sept partenariats conventionnés, neuf pour *Création et projets numériques*, deux pour *Documentation numérique*, le parcours *journalisme et médias numériques* n'en compte aucun. Ce qui apparaît comme une anomalie pourrait être avantageusement corrigé pour favoriser le rayonnement de la formation et l'insertion professionnelle des étudiants. La mention pourrait également réfléchir à étendre ses partenariats au-delà des limites régionales.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique de la mention associe des enseignants-chercheurs (professeurs d'université (PR) et maîtres de conférences (MCF)), des professeurs associés (PAST) et des vacataires. L'équipe de formation rassemble des directeurs de mention, des responsables de parcours. Uniquement composée d'universitaires (quatre PR et huit MCF), elle se réunit selon une périodicité non précisée. Une implication plus forte des professionnels dans ces instances pédagogiques, notamment pour ajuster efficacement les formations aux besoins et aux mutations professionnels (rapides dans les secteurs concernés), serait une orientation à suivre.

Les équipes pédagogiques, quant à elles, comprennent des professionnels, des enseignants et des étudiants par l'intermédiaire des délégués. La périodicité des réunions n'est pas non plus précisée et aucun document ne permet de connaître la composition précise, la répartition, la représentation ni le statut des professionnels (structures de rattachement, statuts, responsabilités, etc.) qui y siègent.

La répartition des formations sur deux sites géographiques ainsi que leur sectorisation nécessitent, comme le précisent d'ailleurs les rédacteurs du rapport d'autoévaluation, un effort important de coordination entre les membres de l'équipe. Cette situation conduit à renouveler un point d'attention important : l'encadrement et l'harmonisation du tronc commun qui restent un point aveugle du dossier. Si la spécialisation laisse supposer une adaptation des équipes aux besoins en fonction des particularités, le taux d'interventions de professionnels sur le site de Nancy apparaît très faible par rapport à celui de Metz, alors que rien n'explique, de fait, cette disparité dans le dossier. Les éléments chiffrés montrent encore de fortes disparités entre les sites. Par exemple, si la mention bénéficie de trois PAST, ils sont tous les trois localisés dans les formations messines. Dans le même ordre d'idées, on relève une disparité relative à l'intégration de professionnels et de vacataires en fonction des parcours. La spécialité *Documentation numérique* recourt abondamment aux vacataires en M2 dont le volume horaire représente 30 % de la formation, si bien que les vacataires y sont presque trois fois plus représentés que les professionnels (12 %). La lecture des tableaux indique que la part d'enseignements assurée par des professionnels ne repose que sur une personne dans ce parcours (pour 28 heures). Dans des proportions moindres, mais qu'il convient de souligner, il en est de même pour le parcours *Stratégie et conseil en communication* dont le volume horaire des vacataires est sensiblement le même que celui des professionnels qui ne représentent que 18 % du volume total en M2. Le taux des enseignements assurés par des professionnels dans ces parcours se révèle étonnamment bas et bien en dessous des attentes légitimes à l'égard de formations qui s'affichent comme professionnelles. Les raisons de ce déficit préoccupant de professionnels ne manquent pas d'interroger.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La mention se montre, dans son ensemble, attractive comme le prouve le nombre conséquent de candidatures à l'entrée en M1. Cette situation générale favorable cache des disparités d'effectifs et certainement d'attractivité selon les parcours. Si *Stratégie et conseil en communication* affiche le plus fort effectif de la mention (notamment en raison d'un accès de droit des étudiants issus de licence *Information-communication*), le parcours *Documentation numérique*, qui a connu une récente réorganisation (séparation du parcours *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF), montre une grande difficulté à recruter. Ce parcours présente des flux erratiques (notamment aucun inscrit en M1 durant l'année 2014-2015 et aucun inscrit en M2 durant l'année 2015-2016) qui ne manquent pas d'interroger son maintien.

Au vu du suivi de l'insertion professionnelle, de qualité, produit par l'observatoire de l'UL, le taux d'insertion professionnelle de l'ensemble de la mention se révèle satisfaisants et encourageants à six mois, d'autant qu'il augmente régulièrement entre 2009 (65 %) et 2013 (73 %). Il est aux environs de 80 % à 18 mois. Le dossier fournit quelques indications plus récentes que le tableau de l'établissement : sur les 18 diplômés du parcours *Journalisme et médias numériques* en 2015, 10 ont un emploi (deux contrats à durée indéterminée - CDI, quatre contrats à durée déterminée - CDD, quatre en piges le mois suivant). Le parcours *Stratégie et conseil en communication*, dont les promotions sont très importantes, affiche 50 % d'insertion professionnelle en sortie de diplôme et près de 75 % à six mois. L'insertion professionnelle est conforme au secteur et aux débouchés prévus. La spécialité *Documentation numérique* montre, pour le moment, des possibilités d'insertion en-deçà des trois autres spécialités.

Toutefois, dans le détail, on constate que la part d'insertion professionnelle dans des emplois de cadre ne cesse de diminuer pour l'ensemble de la mention entre 2009 (71 %) à 2012 (38 %), alors que, dans le même temps, la part des emplois intermédiaires augmente de 18 % à 51 %. La baisse est plus marquée encore dans le parcours *Stratégie et conseil en communication* où la part de l'emploi cadre ne représente que 20 % en 2012 (le salaire moyen net baissant également dans le temps). Cette tendance est probablement à mettre en rapport avec un contexte économique moins favorable. Les responsables de formation constatent le très faible nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études en thèse (aucun en 2011, deux en 2012 et un en 2013).

Place de la recherche

La formation accorde une réelle importance à la recherche dans l'ensemble des parcours, et ce, dès la première année. Une UE est dédiée à l'initiation à la recherche sur trois semestres des deux années de master. Parallèlement aux contenus formalisés dans la fiche filière, plusieurs actions et événements sont organisés pour mettre les étudiants en situation de réflexion épistémologique sur la discipline comme sur la production de leurs mémoires. En cela, la formation est adossée au Centre de recherche sur les médiations (CREM) où les étudiants sont invités à suivre les activités à travers des thématiques abordées lors de cycles de séminaires (la structuration des quatre équipes du laboratoire correspond aux enseignements dispensés dans les parcours de la formation). Les étudiants sont conviés à des ateliers de recherche sur le principe d'organisation de doctorales : « les masteriales ». Comme précédemment avec les modalités d'enseignement des matières du tronc commun, le rapport ne mentionne pas les modalités d'organisations qui permettraient d'assurer les mêmes possibilités pour les étudiants messins et nancéens. Le dossier n'explique pas non plus le caractère obligatoire ou formel de ces activités dans les cursus. Seulement, de l'avis même des responsables de la mention, (trop) peu d'étudiants poursuivent en doctorat à l'issue du M2 (aucune poursuite en doctorat en 2011, deux en 2012 et une en 2013).

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est bien présente et se formalise au travers de la présence de trois PAST, d'unités d'enseignement spécifiquement dédiées à la professionnalisation en tronc commun (par exemple « pratiques professionnelles et stage » ainsi que la mise en place de projets tutorés), de partenariats avec le monde professionnel, d'une politique active de stage, d'ateliers et de projets réalisés pour des partenaires extérieurs. A ce stade, un seul des quatre parcours, *Stratégie et conseil en communication*, est proposé à l'alternance sous contrat de professionnalisation (avec une organisation de deux jours par semaine en entreprise puis à plein temps dans l'entreprise durant toute la période de stage). On constate une bonne dynamique avec l'augmentation (doublement) du nombre d'alternants sur les deux premières années. Toutefois, le dossier ne précise pas les modalités de suivi des étudiants durant le contrat d'alternance (notamment l'organisation de visites, la mise en place d'un livret). Rien n'est précisé sur les intentions des autres spécialités à suivre la voie de l'alternance pour leurs étudiants. On fera ici la même remarque concernant le déséquilibre criant entre les formations des deux sites, puisque 21 professionnels interviennent sur le site de Metz en M1 pour un total de 576 heures, tous parcours confondus, et seulement trois à Nancy, à hauteur de 94 heures. Nonobstant le déséquilibre, on ne peut que souligner la trop faible implication des professionnels dans les parcours nancéens. En M2, sept professionnels interviennent dans les formations messines à hauteur de 159 heures, et quatre dans les formations nancéennes seulement pour 65 heures. Le déséquilibre est encore creusé si l'on ajoute les PAST qui représentent 251 heures. Les répartitions et la place de la professionnalisation ne sont pas équitablement réparties selon les parcours sans que cette situation de fait ne soit expliquée dans le dossier. Les fiches RNCP jointes par spécialité, sont bien complétées, lisibles et cohérentes. Toutefois, si les aspects relatifs à la professionnalisation semblent indéniables, ils ne sont pas bien mis en évidence dans le dossier, notamment au travers des modalités pédagogiques (expérimentations, cas pratiques commandités etc.) des spécialités.

Place des projets et des stages

La mention mène une politique active sur les stages avec un stage de huit semaines en M1 et un stage long de cinq mois en M2. Des dispositifs d'aide à la recherche de stages sont mis en place pour accompagner les étudiants dans leurs démarches. L'accompagnement des étudiants pour l'expérience du stage est régulier avant (par des aides), pendant (par un dispositif de suivi avec un responsable de stage et un tuteur universitaire) et à l'issue du stage avec la soutenance du mémoire en présence du tuteur du stagiaire dans l'entreprise d'accueil. Par ailleurs, des projets spécifiques sont menés au sein des parcours en lien avec des partenaires professionnels.

Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international de la mention est sensible à travers des accords établis avec des universités et des partenaires étrangers (récemment la Roumanie) ou des possibilités d'échanges ERASMUS. Trois des parcours (exception faite de <i>Documentation numérique</i>) ont noué des partenariats au niveau international. Le parcours <i>Journalisme et médias numériques</i> présente un partenariat pédagogique international devant donner lieu pour les étudiants de M2 à des échanges mais ne concerne pour l'instant que le corps pédagogique. En plus des étudiants Erasmus, il est à noter le recrutement chaque année d'étudiants étrangers venant à titre personnel.</p> <p>La mention affiche un intérêt pour la pratique de l'anglais qui est enseigné durant les quatre semestres avec un volume horaire significatif. Tous les enseignements sont faits en langue française. Il serait intéressant, au vu de la situation géographique et des partenariats existants et formalisés, d'offrir la possibilité d'étudier d'autres langues, notamment pour favoriser les relations internationales et les stages à l'étranger des étudiants qui en profitent finalement peu.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement sont variées. Les étudiants des sites de Metz et de Nancy qui ont suivi la licence <i>Information-communication</i> sont acceptés de droit en M1 <i>Stratégie et conseil en communication</i>. En revanche, pour les étudiants venant d'autres filières, de BTS (brevet de technicien supérieur), de DUT (diplôme universitaire de technologie) et/ou d'autres universités (françaises ou étrangères), un certain nombre de prérequis est demandé et ce, quelle que soit la spécialité demandée. Les dossiers sont alors examinés. A partir de la rentrée 2016, des cours de remise à niveau sur les fondamentaux de la stratégie et de la communication sont organisés durant la première semaine. Outre les problèmes évidents d'encadrement d'un tel effectif et des conditions d'apprentissage rendues plus difficiles, le passage à un effectif plus réduit en M2, suite à une sélection, génère, de l'aveu même des rédacteurs du dossier, de nombreuses « frustrations » parmi les étudiants. Certaines passerelles sont possibles également avec, par exemple, la sociologie. Néanmoins, le haut niveau de spécialisation des étudiants et l'absence d'options d'ouverture préparatoires, semble à même de poser certaines limites. Le dossier ne donne pas de détails ni de données relatives à la formation d'origine des entrants pour les deux niveaux.</p> <p>Les étudiants de M1 ont la possibilité d'opter pour le M2 d'un autre parcours en soumettant un dossier de candidature dans lequel doivent figurer des éléments (expériences, motivations, projets professionnel etc.) montrant le bien-fondé d'une telle requête. La lecture des statistiques concernant spécifiquement l'origine des étudiants, montre un taux important de réinscriptions d'étudiants suite à une réorientation interne à la mention, taux oscillant de 11 % à 24 %. Il serait intéressant ici d'avoir des données plus qualitatives pour apprécier cette question, notamment au regard de la très haute spécialisation par parcours et du faible taux d'enseignements en tronc commun. Ces taux tendent à montrer (mais le dossier manque de données), la nécessité de renforcer les passerelles en vue (bien que ce ne soit pas à favoriser) de permettre des réorientations en cours de cursus.</p> <p>La formation a prévu l'admission d'étudiants en formation continue (qui concerne trois à cinq candidats par an et par site), et validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels (VAE et VAP). Pour cela un enseignant missionné a pour fonction de contacter des organisations représentatives du secteur, à la fois pour valoriser les formations, faire des propositions et percevoir la taxe professionnelle. Plusieurs formules sont en vigueur : possibilité de suivre une année en deux ans, VAE, ou validation d'une partie des UE d'une année quand le candidat peut faire valoir une expérience professionnelle particulière.</p> <p>L'attractivité du parcours <i>Journalisme et médias numériques</i> est manifeste (100 à 150 candidatures) avec des modalités de recrutement proches de celles des écoles de journalisme. La formation est ouverte en formation continue dont la responsabilité de la procédure d'admission revient à un enseignant.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'équipe pédagogique est sensibilisée à la mutation des pratiques d'enseignement, notamment les changements induits par les outils numériques. L'initiative originale « Des ateliers de pédagogie curieuse », proposés mensuellement, explore un thème avec une certaine régularité pour les questions du numérique. Dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC), le numérique, via les technologies d'information et de communication (TIC), tient une place importante dans les enseignements autant en termes d'acquisition de compétences techniques et pratiques, que de réflexivité. Cela est bien visible au niveau des maquettes. Si trois des spécialités de la mention partagent le socle du numérique dans leurs visées de formation, le dossier reste paradoxalement allusif sur les réalisations concrètes, renvoyant vers des liens qui ne peuvent être pris en compte dans le cadre de la présente évaluation.</p>
Evaluation des étudiants
<p>La répartition des crédits sur les quatre semestres est cohérente et équitable avec une forte reconnaissance de l'UE du stage (20 crédits européens - ECTS) en M2. Le mémoire de stage est soutenu devant un jury composé de deux membres de l'équipe pédagogique et en présence du maître de stage dont l'appréciation est prise en compte dans la notation finale <i>via</i> la fiche d'évaluation du stagiaire. Pour le reste, rien dans le dossier ne permet d'évaluer la part de contrôle continu ou d'examen terminal, et leur bon équilibre.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences des étudiants sont très spécifiques selon le parcours. En ce sens, elles sont très bien explicitées pour chaque parcours mais, comme dit précédemment, le dossier reste très évasif au niveau des compétences visées par la mention <i>Information et communication</i>. Elles restent peu lisibles transversalement dans la mention.</p> <p>Le suivi des compétences se fait dans le cadre des projets encadrés et, au terme de la formation, par le mémoire et la soutenance de ce dernier devant un jury. En revanche, il n'est pas fait mention de mise en place formalisée de modalités d'évaluation de compétences de type portefeuille ou livret de compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés se fait par le biais de la délégation à l'aide au pilotage la qualité (DAPEQ) de l'Université de Lorraine qui joue le rôle d'un bureau d'études, de conseil et d'expertise. Elle produit tous les ans des statistiques sur l'étude du devenir qui permettent de suivre les étudiants. Les données concernent les effectifs, les caractéristiques sociales de la population étudiante, les taux de réussite, leurs évolutions par niveau et par spécialité. Des données sur les formations d'origine des étudiants lors de l'inscription seraient néanmoins intéressantes.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe un conseil de perfectionnement attaché à la mention réunissant les acteurs des quatre spécialités. Il se compose à la fois d'universitaires, de professionnels, d'étudiants et d'administratifs. Cependant, si l'on dispose des noms, l'absence de détail des membres professionnels (rôle, statut, organismes professionnels, etc.) ne permet pas d'apprécier leur répartition et l'équilibre des professionnels impliqués. Le compte rendu en annexes montre qu'il se tient sous forme de bilan par parcours et a pour objectifs des apports pour l'adaptation et l'organisation en général.</p> <p>Les étudiants évaluent les enseignements : à la fin de chaque semestre, un questionnaire anonyme comportant 18 <i>items</i> et deux questions ouvertes sur les enseignements dispensés par les vacataires professionnels sont adressés aux étudiants. Cette modalité systématique pour les enseignements des vacataires reste curieusement facultative pour les titulaires (enseignants-chercheurs) qui peuvent demander à bénéficier de cette procédure. Les responsables de formations veillent à entretenir un lien étroit avec les étudiants pour comprendre leurs attentes. D'autres formes informelles existent par ailleurs : les retours et échanges directs avec les maîtres de stages sont aussi, par exemple, un moyen d'autoévaluer la concordance des compétences de formations avec les besoins professionnels.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte attractivité globale de la formation.
- Bon positionnement de la mention avec ses parcours à forte spécialisation dans son environnement.
- Véritable valorisation de la recherche dans la formation et bonne articulation générale avec la professionnalisation.
- Bons taux globaux de réussite et d'insertion professionnelle.

Points faibles :

- Au sein de la mention, le parcours Documentation numérique ne semble pas encore stabilisé dans son fonctionnement ni dans son positionnement. L'évolution erratique des effectifs devrait également interroger les responsables sur le maintien de ce parcours, au moins sous cette forme.
- Disparité parfois criante entre les sites en ce qui concerne l'implication des professionnels, la gestion des effectifs, les partenariats.

- Gestion de la cohérence, notamment du tronc commun (encore faible autour des SIC peut-être imputable à la forte spécialisation des parcours) entre les sites et entre les parcours qui semblent prendre de plus en plus d'autonomie dans leur mode de fonctionnement.
- La forte spécialisation des parcours peut aussi présenter des effets négatifs : difficultés de coordination, de visibilité de la mention, de lien et de passerelles internes, de réorientations.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation qui a accompli un gros travail de restructuration à partir de formations existantes sur deux sites avec leurs cultures et leurs spécificités qui se font encore sentir. Même si le pilotage s'avère encore complexe, la formation cherche des ajustements. Le champ bénéficie avec cette mention d'une offre de formation professionnalisante et de recherche cohérente et bien positionnée. Au niveau de la mention, il conviendrait de prolonger le travail de cohérence et de lisibilité entre les parcours et les deux sites. Si chaque parcours présente logiquement des spécificités, le tronc commun oblige néanmoins à une vraie cohérence. Il pourrait être envisagé la généralisation de l'ouverture à l'alternance et l'ouverture d'une seconde langue étrangère. Surtout, il faut réévaluer la place des professionnels dans les parcours nancéens où ils sont trop peu mobilisés et assurer la consolidation du parcours *Documentation numérique* tant dans son fonctionnement que dans son ouverture au monde professionnel.

Le dossier annonce clairement que deux des spécialités, non désignées, de la mention *Information et communication* demandent une accréditation sous le label de mention pour le prochain contrat. Cette orientation interroge sur la pertinence de créer une nouvelle mention avec des effectifs parfois faibles. Subsiste le risque de générer un fort effet de sectorisation et d'aggraver un certain nombre d'effets pervers (problèmes et difficultés de coordination, de visibilité de la mention, de lien et de passerelles internes, de réorientations etc.). Il faut être attentif au fait que ce projet ne nuise pas à la visibilité ni à l'identité information/communication de la formation qui, sous l'intitulé actuel de mention, constitue une caractéristique importante de différenciation des parcours dans l'offre locale et nationale de formation (notamment concernant le journalisme).

Pour les spécialités :

Si le parcours *Documentation numérique* a connu de nombreuses mutations récentes, il devrait faire l'objet d'une réflexion quant à son positionnement dans l'espace de formation ainsi que sur son adéquation aux marchés et au monde professionnel et réajuster son organisation en conséquence. L'ouverture aux professionnels s'avère une nécessité.

Afin de gagner en cohérence globale (et en identité), la spécialité *Stratégie et conseil en communication* pourrait prendre une orientation plus marquée vers le numérique, ce qui la situerait également en phase avec les évolutions professionnelles du secteur d'activité. Prendre des dispositions pour harmoniser l'effectif entre le M1 et le M2.

Journalisme et médias numériques gagnerait en reconnaissance à nouer des partenariats avec des organisations nationales, surtout dans un secteur où règne la concurrence des écoles de journalisme.

Compte-tenu de l'étendue du territoire numérique, *Création de projets numériques* pourrait développer des partenariats internationaux plus significatifs que les seuls accords ERASMUS avec l'Université de Bucarest.

Observations de l'établissement

La plupart des remarques figurant dans l'évaluation du HCERES et portant sur le bilan de la mention Information et communication ont été anticipées dans le cadre du projet (place du numérique notamment mais aussi différenciation des parcours). Il n'en sera donc pas question ici. D'autant que, à partir de la rentrée 2018, le périmètre de la mention sera modifié, deux des spécialités actuelles donnant lieu à la création de mentions distinctes. En revanche, nous souhaitons rectifier quelques erreurs factuelles et formuler des observations.

Organisation

Écart important entre les deux sites par rapport au nombre d'heures : les deux spécialités implantées sur le site de Metz nécessitent des apprentissages techniques en groupes restreints, ce qui entraîne une augmentation logique des heures TD. Ainsi la spécialité Création de projets numériques (CPN) propose-t-elle des TD en salle informatique (expertise de produits, apprentissage et utilisation de logiciels de création numérique), ce qui signifie un dédoublement au 26^e étudiant inscrit alors que la spécialité Stratégie et conseil en communication (SCC) propose essentiellement des TD en salle TD (dédoublement au 46^e étudiant inscrit) et, compte-tenu de sa spécificité, moins de TD en salle machine.

Positionnement dans l'environnement

1/ Journalisme et médias numériques : Les relations avec le tissu socio-économique (interventions de professionnels, stages, publications communes...) existent mais n'ont pour l'instant pas fait l'objet de partenariats conventionnés. Un premier partenariat conventionné est en cours de discussion avec le groupe Ebra (presse écrite et web).

Les experts écrivent (p. 4) : «La concurrence est composée des écoles de journalisme et sa différenciation tient au fait que l'offre soit proposée, ici, au niveau universitaire dans une mention Information et communication. » Réponse : La différence se fait aussi sur l'aspect numérique de la formation qui la distingue déjà nettement des écoles de journalisme.

2/ Documentation numérique (DN) : le positionnement de cette formation a pris en compte l'existant dans la région Grand-Est (aucune formation similaire au niveau master) et dans la Grande Région.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

1/ Concernant la spécialité Documentation numérique les experts écrivent (p. 5) : « Ce parcours présente des flux erratiques (notamment aucun inscrit en M1 durant l'année 2014-2015 et aucun inscrit en M2 durant l'année 2015-2016) qui ne manquent pas d'interroger son maintien ».

Réponse : La création de la mention de master MEEF Second degré en 2013 et la mise en place progressive de son parcours-type Documentation à l'Université de Lorraine (M1 dès septembre 2013, M2 en septembre 2014) a contribué à un transfert d'une partie non négligeable des effectifs vers cette formation. Il y avait des inscrits en M1 DN en 2014-15 mais leur nombre n'atteignait pas le seuil des 10 étudiants requis pour ouvrir la formation. Par conséquent, ces étudiants ont été réorientés vers d'autres formations. De façon logique, il en a été de même pour le M2 l'année suivante : l'année n'a pas été ouverte aux inscriptions, il ne pouvait donc pas y avoir d'inscrits.

2/ Part de l'emploi cadre qui diminue : Les experts ne peuvent ignorer que les conditions de début de carrière dans les métiers de la communication se sont globalement dégradées depuis 2009-2010, la pression sur chaque

emploi aboutissant à ce qu'il ne soit pas rare, notamment dans les PME-PMI, de voir des postes offerts au SMIC. Les diplômés de la spécialité SCC, parce qu'ils trouvent pour la majorité d'entre eux des postes dans des structures locales, sont souvent dans cette situation.

Toutefois, les organisations professionnelles soulignent les rapides possibilités de progression de carrière pour ces diplômés. De plus, les résultats de l'enquête concernant la première promotion de diplômés de la formation faisant l'objet de la présente évaluation vont dans le bon sens, avec un taux d'insertion à 100 % à 18 mois et un salaire moyen supérieur à 1833 euros nets pour la moitié d'entre eux. Enfin, cette même enquête (rendue disponible après le dépôt du dossier au HCERES – voir <http://www.insertion.univ-lorraine.fr/2014/Mention/M2SIC/M2SIC.htm>) permet d'observer une amélioration du sentiment d'adéquation formation/emploi pour cette spécialité. Les efforts déployés portent donc déjà leurs fruits.

Place de la recherche

Les enseignements consacrés à la recherche sont obligatoires (ateliers, masteriales, séminaires), quelles que soient les spécialités.

Place de la professionnalisation

Le nombre différent de professionnels d'une spécialité à une autre est tributaire du type d'enseignements délivrés.

Points faibles

1/ Les experts parlent de disparités criantes entre sites : cette appréciation néglige les spécificités des formations et des emplois auxquels elles préparent (voir la réponse concernant l'organisation).

2/ Concernant les langues, les experts écrivent : « La mention affiche un intérêt pour la pratique de l'anglais qui est enseigné durant les quatre semestres avec un volume horaire significatif. Tous les enseignements sont faits en langue française. Il serait intéressant, au vu de la situation géographique et des partenariats existants et formalisés, d'offrir la possibilité d'étudier d'autres langues, notamment pour favoriser les relations internationales et les stages à l'étranger des étudiants qui en profitent finalement peu. »

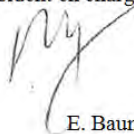
Réponse : la question a été évoquée au niveau des spécialités CPN et JMN. Il n'est envisagé de substituer l'anglais par une langue apprise en licence que dans le cas :

- de l'obtention d'un premier niveau en anglais (langue qui s'impose sur le web et à travers les outils numériques)
- de la nécessité de se perfectionner dans une autre langue en fonction d'un projet professionnel (stage ou embauche à l'étranger)

L'UFR SHS s'est engagée auprès des mentions à proposer un module pour grands débutants.

3/ En ce qui concerne le développement d'accords internationaux : dans le cadre de CPN par exemple, ces accords seront plus faciles à mettre en œuvre dans le parcours à venir. Là est un revers de la spécialisation : il est plus difficile de trouver des partenaires et de valider le départ en Erasmus lors des trois premiers semestres de master. Invitation est faite à privilégier des stages à l'étranger.

Le Vice-Président en charge de la Formation


E. Baumgartner